



DIR'LETTER



des directeurs d'école d'Eure et Loir

année 2024 2025

AU SOMMAIRE

LES ACTUS:

- Les associations agréées par l'EN en Eure et Loir
- Les nouveaux programmes
- le PV du dernier GDDE

LE DOSSIER

Le protocole pHARe dans les écoles

LA QUESTION DU JOUR

Démission d'un RPE

TO DO LIST

CONTACT

Alice Flamant
Référente départementale
des Directeurs d'Ecole
referentdirecole@ac-orleans-tours.fr

LES ACTUS



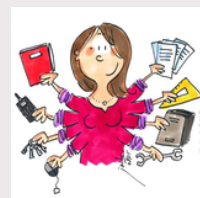
En cliquant sur l'image, vous trouverez la liste des associations agréées par l'Éducation Nationale en Eure-et-Loir. N'hésitez pas à faire appel à elles.



En cliquant sur l'image, vous retrouverez les nouveaux programmes de français et de mathématiques pour les cycles 1 et 2, qui entreront en vigueur à la rentrée 2025. Vous aurez également accès à des capsules vidéo conçues pour vous aider à mieux les appréhender et à optimiser votre pilotage pédagogique.



[PV du GDDE du 13 décembre 2024](#)





Cliquez sur l'image pour trouver le pas à pas afin d'obtenir la labellisation de votre école.



- L'entretien avec Mme Bon, Responsable départementale du Harcèlement, cliquez ici pour le lire.

LA QUESTION DU JOUR

Que faire en cas de démission d'un parent élu au conseil d'école?



Envoyer les vœux aux partenaires de l'école. (modèles modifiables ici) 	
Pour le mercredi 8 janvier, avoir téléversé les dossiers EGPA pour les élèves concernés. (formulaire ici) 	
Poursuivre la réflexion sur les axes de travail retenus au projet d'école et ses avenants.	
Réaliser le 2e exercice d'évacuation. (formulaire ici) 	
État absentéisme scolaire, viser le registre d'appel. (circulaire ici) 	
Passation des évaluations repères mi-CP.	
Organiser et préparer le deuxième conseil d'école. Définir l'ordre du jour.	
Adresser l'invitation aux membres du conseil d'école.	
Réaliser le compte-rendu d conseil d'école. Adresser le PV au maire et à l'IEN et l'afficher dans un lieu accessible pour les familles.	
Enquêter auprès des familles pour avoir connaissance des éventuels déménagements prévus à la rentrée prochaine.	
Faire le point régulièrement sur le suivi des PPRE mis en place.	
PPMS Risques majeurs : réaliser l'exercice de confinement et en faire le compte-rendu. (formulaire ici) 	
Organiser les inscriptions avec la mairie.	

Bonnes vacances!